



HOLLANDE ET GATTAZ : MAIN DANS LA MAIN POUR ENCORE PLUS D'AUSTÉRITÉ !

Lors de la conférence de presse du 14 janvier F. Hollande a confirmé le « pacte de responsabilité » qu'il avait annoncé lors de ses vœux le 31 décembre dernier.

35 milliards d'euros de cadeau pour le patronat et le financement de la protection sociale remis en cause !

Sous prétexte de défendre l'emploi, ce pacte consiste à « la poursuite de l'allègement du coût du travail » et à la « suppression des cotisations familiales pour les entreprises d'ici 2017 ». C'est une vieille revendication patronale qui est satisfaite.

Comment sera alors financée cette branche de la sécurité sociale ?

Nouvelle augmentation de la TVA, comme le suggère P. Gattaz, président du Medef ? Alourdissement de la CSG ? Il y a danger d'une ponction financière supplémentaire pour les salarié-e-s et les retraité-e-s. Déjà, un citoyen sur cinq renonce à se soigner pour des raisons financières. **Où va le droit à la santé pour tous ?**

Réduction des dépenses publiques de 50 milliards entre 2015 et 2017 = satisfaction pour le Medef.

Cette annonce signifie une nouvelle diminution du nombre des fonctionnaires et la réduction des moyens financiers des collectivités territoriales.

Cette politique d'austérité massive aura pour conséquence d'engager le pays dans une spirale dépressive.

La réduction des charges pour améliorer les marges des entreprises, nous mène droit dans le mur. Rien ne garantit que l'augmentation des marges des entreprises conduise à la hausse de l'investissement et de l'emploi. En effet, depuis 30 ans l'augmentation des marges des entreprises a servi essentiellement à nourrir la rémunération des actionnaires au détriment de l'investissement et de la rémunération du travail.

Le 6 février 2014, à l'appel de la CGT, mobilisons-nous pour défendre nos revendications en matière d'emploi, de salaires, et de protection sociale.

6 FÉVRIER 2014



TOUTES LES RAISONS DE REVENDIQUER

la CGT propose, le plus unitairement possible, de porter ensemble nos exigences en matière de salaires, d'emplois, de conditions de travail, de protection sociale, de service public, le 6 février 2014, sur les lieux de travail, les territoires et les professions et, partout en France. **Manifestons ensemble !**

UL CGT BREST

2 place Edouard Mazé

tél : 02 98 80 09 29

mail : ulcgtbrest@wanadoo.fr



Pour être plus forts, se défendre, agir pour faire progresser nos droits, prenez toute votre place dans la CGT en vous syndiquant.